PROCÈS-VERBAL

6e réunion
Le lundi 18 décembre 2017
tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Vincent Joli-Coeur, président du conseil, Pre Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Pr Vincent Aimez
Pre Christiane Auray-Blais
Pr Michel Berthiaume
M. Matthew Cassar
Pr Pierre Cossette
Pre Jocelyne Faucher
M. Steve Flanagan
M. Michael Goldbloom
Pr Jean Goulet
M. Vincent Guay
Pre Christine Hudon
M. Vincent Joli-Coeur
M. André Laurin
M. Steve Lavoie
Mme Julie Maltais
Pr Éric Marchand
Mme Annie Marier
Pr François Michaud
Dr Charles Orfali
M. Denis Paré
Pr Jean-Pierre Perreault
Pre Denyse Rémillard
Mme Guylaine Sévigny
M. Charles Vaillancourt

Les membres suivants se sont excusés :

Pre Pascale Morin
Mme Anie Perrault
M. Stéphane Tremblay

Le président informe les membres du conseil de la fin du mandat de M. Charles Vaillancourt à titre de membre du conseil d'administration. Il le remercie pour son excellente collaboration et pour avoir contribué aux intérêts de l'Université.

CA-2017-12-18-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CA-2017-12-18-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017 tel qu'il a été transmis aux membres.

CA-2017-12-18-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017.

CA-2017-12-18-04
Communications du président et du recteur

Le président remercie les membres du conseil de leur implication et de leur dévouement aux différents chantiers dans le cadre de la planification stratégique.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'exercice de planification stratégique. Les travaux progressent bien et les chantiers avancent à grands pas vers l'élaboration de pistes d'orientations stratégiques. La séance de travail tenue au Campus de Longueuil a permis d'enrichir les discussions d'une manière très originale et stimulante alors que le sondage auprès du corps professoral est un succès, avec plus de 700 répondantes et répondants.

- d'une consultation fructueuse des parties prenantes dans le cadre de la planification stratégique. Le recteur a insisté sur une retombée immédiate des consultations menées auprès des parties prenantes externes dans le cadre de la planification stratégique. De nombreuses rencontres se tiennent actuellement avec des ministres, des sous-ministres, des organismes subventionnaires et des partenaires de l'Université. L'Université de Sherbrooke reçoit des commentaires et des suggestions extrêmement constructives. La démarche donne déjà des résultats en termes de visibilité, de pistes de collaborations et d'appuis à l'égard des projets de l'Université. De nouveaux partenariats interuniversitaires sont en discussion et les consultations permettent déjà d'entrevoir de nouvelles collaborations autant avec des acteurs du secteur public que de l'industrie. Elles pourront avoir des retombées dans tout le réseau universitaire, notamment au Campus de Longueuil.

- de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.* Depuis plusieurs années, l'Université de Sherbrooke s'est mobilisée pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel sur ses campus. En vertu de la Loi adoptée, l'Université doit se doter d'une nouvelle politique spécifique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. Elle doit également réviser sa *Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination* et s'assurer que ces deux politiques seront bien arrimées.

- des préoccupations face au financement universitaire. Le dossier du financement universitaire avance avec le dévoilement des premiers éléments de la nouvelle formule de financement, annoncée depuis très longtemps. Une rencontre entre des représentantes et représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les chefs d'établissements, tenue le 15 décembre 2017, a permis de prendre connaissance des principes généraux de cette formule. Le 19 décembre 2017, les premières données chiffrées auront été présentées aux vices-rectorats à l'administration et aux représentants des services des finances. Ces données feront l'objet d'analyses détaillées et seront revues lors d'autres séances de travail avec le Ministère au début de 2018.

  La question du financement universitaire demeure préoccupante. Le recteur souligne que l'enjeu principal demeure le réinvestissement, qui doit être substantiel et survenir à brève échéance. Il ne semble pas que ceci fasse partie des priorités gouvernementales, malgré la marge de manœuvre actuellement disponible. Il importe de se mobiliser afin que l'enseignement supérieur et l'éducation soient de véritables priorités nationales. Toute la communauté doit s'activer et profiter des tribunes disponibles pour réclamer les ressources nécessaires à la réalisation de la mission universitaire. Dans une société du savoir, cet investissement est essentiel.

- de la progression des négociations en cours avec des syndicats. Les discussions pour le renouvellement de la convention collective du personnel professionnel à la recherche (APAPUS unité B) progressent d'une manière positive. Quant au personnel de soutien (SEESUS), le processus de conciliation a été relancé au début du mois de décembre et une entente est souhaitée le plus rapidement possible.

- du Pôle régional en enseignement supérieur en Estrie. Le recteur et la directrice générale du Cégep de Sherbrooke ont transmis une lettre commune d'intention au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la création d'un Pôle régional en enseignement supérieur. Ce dossier, qui sera présenté dès janvier 2018, a pour objectifs de « contribuer au développement régional, de mieux arrimer les parcours de formation en Estrie et, de façon plus générale, de répondre aux besoins de la population de la région et du Québec ». Rapidement, le Pôle réunira tous les établissements collégiaux et universitaires de la région. Il lancera rapidement ses travaux par la mise en œuvre de deux projets.

À la demande d'un membre du conseil, le recteur souligne qu'une stratégie sur le positionnement de l'enseignement supérieur demeure des initiatives individuelles de chacune des universités, pour le moment. L'Université de Sherbrooke travaille à la sienne, et ce, de concert avec les associations étudiantes. Une réflexion est amorcée afin d'adopter une stratégie de positionnement pour l'ensemble des universités, notamment avec l'aide du BCI.

Le président du comité de gouvernance, M. André Laurin, indique que le comité de gouvernance a suspendu ses réunions d'examen des Statuts de l'Université de Sherbrooke y compris l'examen des recommandations du collège électoral et du comité de mise en candidature afin d'attendre les résultats des consultations en cours dans le cadre de l'exercice de planification stratégique et aussi de respecter les contraintes actuelles de temps disponible du recteur et de la secrétaire générale à l'égard de cet exercice.

COMITÉ DES FINANCES

CA-2017-12-18-05
Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 7 décembre 2017

Le président du comité des finances, M. Denis Paré, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 7 décembre 2017 et mentionne que tous les points à l'ordre du jour de cette réunion sont inscrits à celui de la présente réunion du conseil d'administration. Il souligne cependant qu'en regard du suivi budgétaire, le comité des finances recommande de viser l'équilibre budgétaire tout en préservant la mission de l'Université. À la demande d'un membre, le président du comité précise que, malgré cette orientation, advenant le cas où il serait impossible d'atteindre l'équilibre, les membres du conseil seront avisés et devront approuver le déficit, le cas échéant.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-06
Compte rendu de la réunion du comité des finances du 10 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 10 octobre 2017. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2017-12-18-07
Budget 2017-2018 – suivi budgétaire

Les membres du conseil d'administration ont reçu un document résumant le suivi budgétaire 2017-2018 de l'Université en date de décembre 2017. La vice-rectrice à l'administration et au développement durable fait état du portrait de la situation actuelle par rapport aux prévisions et explique les principaux écarts observés. Elle est confiante que l'Université puisse maintenir l'équilibre budgétaire avec la collaboration de toutes les unités. Une sensibilisation à cet effet sera faite auprès des facultés, notamment afin de ne pas utiliser des fonds non récurrents pour éviter des dépenses récurrentes et ainsi éviter de faire des ponctions dans les fonds de La Fondation de l'Université de Sherbrooke.

Après avoir pris connaissance du suivi budgétaire du *Budget 2017-2018* et des explications données, les membres du conseil d'administration se déclarent satisfaits des informations obtenues.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-08
Budget 2018-2019 – orientation budgétaire – adoption

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil que, malgré l'incertitude concernant la nouvelle formule de financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), la recommandation d'orientation budgétaire est la même que l'année dernière.

Le recteur souligne qu'une demande a été faite à la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M^me^ Sylvie Barcelo, afin de reconduire l'application de la mesure d'assouplissement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'orientation budgétaire du *Budget 2018-2019* consistant à viser l'équilibre budgétaire tout en préservant la mission de l'Université, incluant sa capacité de développement ainsi que l'équité entre les groupes d'employés et employées.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-09
Bail emphytéotique – autorisation – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable fait état du dossier des résidences du Campus de la santé depuis la présentation du projet de vente au conseil d'administration lors de la réunion du 12 juin 2017, notamment :

- des démarches entreprises pour réévaluer le dossier;
- de l'analyse des types de transactions possibles (vente versus bail emphytéotique);
- de la consultation auprès du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
- du sondage effectué auprès des étudiantes et étudiants de la FMSS;
- de la publication d'un avis d'intérêt.

Considérant que l'emphytéose est l'option la plus appropriée pour l'Université, un avis a été publié afin de vérifier l'intérêt d'investisseurs potentiels. La vice-rectrice présente aux membres du conseil la proposition retenue.

M. Matthew Cassar se retire de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision sur ce point.

Les membres du conseil échangent sur les aspects suivants :

- la date prévue pour le début des travaux;
- les impacts de cette décision sur la situation financière de l'Estudiantine;
- le coût des loyers;
- l'importance de scinder la recommandation déposée afin d'adopter deux résolutions distinctes, une première visant l'octroi d'une emphytéose, et une deuxième visant le partenaire d'affaires choisi.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- sous réserve des approbations ministérielles requises, autorise l'octroi d'une emphytéose pour les résidences du Campus de la santé (résidences Z);
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents découlant de cette décision et à en désigner les signataires;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision jusqu'à la publication au registre foncier du Québec.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- autorise le comité de direction de l'Université à accorder à une compagnie appartenant au Groupe Custeau une emphytéose pour les résidences du Campus de la santé (résidences Z) pour un montant minimal de 200 000 $;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents découlant de cette décision et à en désigner les signataires;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision jusqu'à la publication au registre foncier du Québec

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-10
Gestion du portefeuille de dette – conversion d'un emprunt à long terme – autorisation – confidentialité

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable souligne que la conversion d'un emprunt à demande vers un emprunt à long terme est conforme aux principes directeurs de la gestion du portefeuille de dette révisés en 2015 par l'Université.

M. Vincent Joli-Coeur et M. Denis Paré se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision sur ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- sous réserve des approbations ministérielles requises, autorise le comité de direction de l'Université à approuver la convention pour la conversion d'une somme de six millions cent vingt mille dollars (6,12 M$) de l'emprunt à demande vers un emprunt à long terme et à en désigner le ou les signataires, et à conclure toutes les ententes nécessaires ou découlant de ladite conversion;

- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DE VÉRIFICATION

CA-2017-12-18-11
Ordre du jour de la réunion du comité de vérification du 25 octobre 2017

La présidente du comité de vérification, M^me^ Julie Maltais, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 25 octobre 2017 (document en annexe).

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2017-12-18-12
Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 6 décembre 2017

Le président du comité des ressources humaines, M. Vincent Guay, fait rapport des travaux du comité des ressources humaines lors de la réunion du 6 décembre 2017 (document en annexe).

CA-2017-12-18-13
Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 11 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 11 octobre 2017. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2017-12-18-14
Règlement déterminant les conditions de travail des directrices générales et des directeurs généraux de service (Règlement 2575-012) – modification – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines informe les membres du conseil des modifications apportées au *Règlement déterminant les conditions de travail des directrices générales et des directeurs généraux de service* (Règlement 2575-012). Les changements ont permis de clarifier les situations de fin d'emploi et de fin d'affectation afin d'éviter toute confusion quant à l'interprétation du Règlement.

À la demande d'un membre du conseil, le vice-recteur précise que le comité des ressources humaines a obtenu deux avis juridiques afin d'évaluer les impacts des termes juridiques du Règlement.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le *Règlement déterminant les conditions de travail des directrices générales et des directeurs généraux de service* (Règlement 2575-012) modifié tel qu'il apparaît en annexe.

CA-2017-12-18-15
Règlement concernant le statut de professeure associée ou professeur associé (Règlement 2575-018) – abrogation

Le vice-recteur aux ressources humaines informe les membres du conseil que, dans le cadre de la démarche visant à alléger les processus administratifs de l'Université, il est pertinent de revoir le mode de nomination des professeures associées et des professeurs associés.

Actuellement, les professeures associées et les professeurs associés sont nommés par le comité de direction de l'Université sur recommandation favorable du conseil de la faculté. Essentiellement, la modification permettra à la vice-rectrice ou au vice-recteur responsable des ressources humaines d'approuver ces nominations, sur recommandation favorable du conseil de la faculté concernée, comme le prévoient les *Statuts de l'Université de Sherbrooke* modifiés en septembre 2017.

Le vice-recteur souligne qu'une *Directive relative aux professeures associées et aux professeurs associés* (Directive 2600-047), à être adoptée par le comité de direction de l'Université, suivra l'abrogation du *Règlement concernant le statut de professeure associée ou professeur associé* (Règlement 2575-018).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- abroge le *Règlement concernant le statut de professeure associée ou professeur associé* (Règlement 2575-018) tel qu'il est présenté en annexe;
- autorise l'entrée en vigueur de cette décision à compter de la date d'entrée en vigueur de la *Directive relative aux professeures associées et aux professeurs associés* (Directive 2600-047) à être adoptée par le comité de direction de l'Université.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-16
Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université de Sherbrooke (SAREUS) (AFPC – FTQ) – convention collective de travail – entente de principe – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines informe les membres du conseil que plusieurs séances de négociation avec le Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université (SAREUS) se sont tenues en présence d'une conciliatrice. Une entente de principe a été conclue pour le renouvellement de la convention collective. La nouvelle convention collective entrera en vigueur au moment de sa signature officielle prévue ce mercredi 20 décembre et s'étendra jusqu'au 31 mars 2021.

Les augmentations salariales ont été modulées entre les diverses catégories d'emploi du SAREUS en respectant les paramètres financiers des ententes convenues avec d'autres groupes de personnes salariées à l'Université. À partir du 1er avril 2019, le taux horaire minimal de l'échelle salariale du SAREUS sera de 15 $ avant les avantages sociaux.

M. Steve Lavoie se retire de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision sur ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'entente de principe relative à la convention collective de travail intervenue entre le Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université de Sherbrooke (SAREUS) (AFPC – FTQ) et l'Université telle qu'elle est présentée en annexe;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver les documents qui en découlent et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2017-12-18-17
Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 21 novembre 2017

Le président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, M. Charles Vaillancourt, fait état des travaux du comité lors de la réunion du 21 novembre 2017. Il souligne particulièrement l'état

de la situation du projet Véo. À la suite de la réception du rapport de la firme externe MapleSoft pour l'analyse du repositionnement du projet Véo et du budget révisé, il mentionne qu'un comité de relance a été mis en place afin d'appliquer les recommandations du rapport.

Les membres du conseil échangent sur les aspects suivants :

- le choix du fournisseur Exagon et les engagements de l'Université à l'égard de celui-ci;
- la collaboration entre le fournisseur Exagon et l'Université;
- le plan de contingence établi afin de pallier à toute éventualité avec le système SIIG..

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-18
Comptes rendus des réunions du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 15 mai 2017 et du 11 septembre 2017

Les membres du conseil d'administration ont reçu les comptes rendus des réunions du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 15 mai 2017 et du 11 septembre 2017. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CA-2017-12-18-19
Politique sur l'ombudsman des étudiantes et des étudiants (Politique 2500-039) – adoption – *Mandat de la protectrice ou du protecteur des droits des étudiantes et des étudiants* – abrogation

La secrétaire générale présente aux membres du conseil le projet de *Politique sur l'ombudsman des étudiantes et des étudiants* (Politique 2500-039). Elle précise que, compte tenu des nouvelles réalités étudiantes et des nouvelles normes et pratiques de la fonction, il est devenu nécessaire pour l'Université de se doter d'une telle politique.

La fonction de protectrice des droits des étudiantes et des étudiants a évolué au sein de l'Université depuis 20 ans, pour se rapprocher davantage des normes de pratiques des ombudsmans des universités du Québec et du Canada. En réponse aux besoins des membres de la communauté universitaire, l'approche préventive a pris de plus en plus de place dans le traitement des demandes. Ces demandes correspondent actuellement à la très grande majorité de celles traitées par la protectrice. De plus, le mode alternatif de règlement des différends constitue une nouvelle dimension de la fonction de la protectrice introduite graduellement à l'Université sur une période de dix ans.

L'adoption de la *Politique sur l'ombudsman des étudiantes et des étudiants* (Politique 2500-039) implique l'abrogation du *Mandat de la protectrice ou du protecteur des droits des étudiantes et des étudiants* (CA-2001-12-10-19).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- adopte la *Politique sur l'ombudsman des étudiantes et des étudiants* (Politique 2500-039) telle qu'elle est présentée à l'annexe 1;
- abroge le *Mandat de la protectrice ou du protecteur des droits des étudiantes et des étudiants* (CA-2001-12-10-19) tel qu'il est présenté à l'annexe 2.

NOMINATIONS / ÉLECTIONS

CA-2017-12-18-20
Ombudsman des étudiantes et des étudiants – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M^me^ Soucila Badaroudine à titre d'ombudsman des étudiantes et des étudiants pour un mandat de cinq ans, renouvelable, débutant le 18 décembre 2017 et se terminant le 17 décembre 2022 (document en annexe).

CA-2017-12-18-21
Comité de vérification – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M^me^ Anie Perrault à titre de membre du comité de vérification pour un mandat débutant le 1^er^ janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2020 (document en annexe).

CA-2017-12-18-22
Service d'appui au Campus de Longueuil – direction générale – nomination – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- nomme M. Charles Vincent à titre de directeur général du Service d'appui au Campus de Longueuil pour une entrée en fonction à une date à être déterminée par le comité de direction de l'Université;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette nomination jusqu'à l'annonce de la décision.

(Document en annexe).

CA-2017-12-18-23
Service des ressources financières – direction générale – nomination - confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- nomme M. Claude Gaulin à titre de directeur général du Service des ressources financières pour une entrée en fonction à une date à être déterminée par le comité de direction de l'Université;

- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette nomination jusqu'à l'annonce de la décision.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-24
Comité de gouvernance des ressources informationnelles – présidence – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M. Matthew Cassar à titre de président du comité de gouvernance des ressources informationnelles pour un mandat d'un an débutant le 1^er^ janvier 2018 (document en annexe).

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux ressources humaines

CA-2017-12-18-25
Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination (Politique 2500-015) – rapport des activités 2015-2016 et rapport des activités 2016-2017

M^me^ Caroline Audette, conseillère en matière de prévention, de harcèlement et de discrimination, est invitée pour la présentation de ce point.

Les membres du conseil reçoivent l'information relative au rapport des activités 2015-2016 et au rapport des activités 2016-2017 de la conseillère en matière de prévention et de harcèlement et de discrimination. M^me^ Audette souligne qu'une augmentation significative des demandes a été observée en 2015-2016 et que cette situation semble se poursuivre pour 2016-2017. Plusieurs évènements justifient cette hausse, notamment plusieurs cas d'agressions sexuelles survenus sur les campus canadiens et québécois, le lancement de la campagne provinciale *Sans oui, c'est non!* ainsi que les nombreux articles dans les médias. Considérant la hausse des demandes il est essentiel de poursuivre les activités de prévention et de sensibilisation.

La conseillère en matière de prévention et de harcèlement et de discrimination remarque que la couverture médiatique des derniers mois stimule la communauté universitaire à s'intéresser davantage aux ressources disponibles qui lui sont offertes. M^me^ Audette précise que la société vit un changement de culture face à la dénonciation ainsi qu'au rôle du témoin.

Les membres du conseil échangent sur les aspects suivants :

- l'influence qu'aura la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* sur la communauté universitaire;
- l'augmentation du nombre de demandes en lien avec la promotion déployée à l'Université;
- la position claire de l'Université de tolérance zéro;
- l'évolution de la définition du consentement et la diminution de l'acceptabilité sociale.

La secrétaire générale souligne que la Loi oblige en outre les universités à adopter un *Code de conduite visant notamment à encadrer les liens intimes, amoureux ou sexuels qui peuvent s'établir entre une étudiante ou un étudiant et une personne ayant une influence sur le cheminement de ses études*. Pour respecter cette obligation, l'Université mettra en place un comité d'orientation et un comité de gestion afin de mener les consultations requises, rédiger les documents prescrits et voir à l'application des politiques et à la reddition de compte prévue par la législation, ainsi que la révision de la *Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination* (Politique 2500-015).

Les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à l'administration et au développement durable

CA-2017-12-18-26
Rapport du Système d'information financière des universités (SIFU) – information

La vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil de la transmission du rapport du Système d'information financière des universités (SIFU) au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'année 2016-2017.

(Document en annexe)

Vice-rectorat aux études

CA-2017-12-18-27
Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport annuel 2016-2017

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2016-2017 du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE). Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-28
Centre d'études du religieux contemporain (CERC) – rapport annuel 2016-2017

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil du rapport annuel 2016-2017 du Centre d'études du religieux contemporain (CERC). Le Centre poursuit son travail de restructuration du créneau des études sur le religieux contemporain afin d'augmenter l'effectif étudiant. L'investissement d'un grand nombre de professeures et professeurs dans les programmes de 2e et 3e cycles, leur présence dans les principaux forums scientifiques québécois ainsi que leurs collaborations toujours plus importantes avec les milieux pratiques, contribuent à confirmer la place du CERC dans le monde universitaire québécois.

(Document en annexe)

CA-2017-12-18-29
Développement de l'enseignement – faits saillants 2016-2017

La vice-rectrice aux études présente le bilan des travaux du conseil des études au cours de l'année universitaire 2016-2017 ainsi que l'état d'avancement des dossiers du Vice-rectorat aux études au cours de cette même période.

La vice-rectrice présente notamment le concours d'innovation pédagogique qui vise à soutenir des projets novateurs et de recherche. Elle souligne également les défis des prochaines années, plus précisément le recrutement étudiant et le développement des compétences numériques.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CA-2017-12-18-30
Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – rapport d'activités 2016 et plan d'action 2017

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente aux membres du conseil le rapport d'activités 2016 et le plan d'action 2017 de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT). L'Institut poursuit son rôle de vitrine des bonnes pratiques en matière de recherche universitaire en partenariat et d'entrepreneuriat. Selon le rapport d'activités déposé, il ressort que l'année 2016 a été productive à tous les niveaux du mandat de l'Institut.

Le vice-recteur souligne que les principaux défis pour l'année à venir seront de composer avec le manque d'espace et de faire encore davantage d'efforts pour le rayonnement international.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

(Document en annexe)

Secrétariat général

CA-2017-12-18-31
Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions des mois d'octobre et de novembre 2017;
- Conseil des études – procès-verbaux des réunions du 20 septembre 2017 et du 25 octobre 2017;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2017;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2017.

(Documents en annexe)

CA-2017-12-18-32
Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles (Directive 2600-069) – information

La secrétaire générale rappelle que, conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, c. D-11.1) en vigueur depuis le 1er mai 2017, l'Université est tenue de se doter d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles.

La nouvelle procédure, adoptée par le comité de direction de l'Université, met en place un mécanisme visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard de l'Université de Sherbrooke ainsi que les modalités de leur traitement. La procédure prévoit la possibilité pour les membres du personnel et les étudiantes et étudiants de l'Université d'effectuer une divulgation auprès de l'Université ou du Protecteur du citoyen.

La secrétaire générale rappelle aux membres du conseil qu'à une réunion précédente, elle a déjà été désignée comme la personne responsable du suivi des divulgations.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2017-12-18-33
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2017-2018, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 19 février 2017, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2017-12-18-34
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 19 février 2017.

Vincent Joli-Coeur, président

Pre Jocelyne Faucher, secrétaire